



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE TAVERNY

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-deux septembre vingt heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué par Madame le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en la salle du Conseil, sous la Présidence de Madame Florence PORTELLI.

Madame le Maire ouvre la séance. Il est procédé à l'appel nominal :

MEMBRES PRESENTS : Mme PORTELLI Florence – M. GLUZMAN Régis – Mme CHAPELLE Catherine – M. KOWBASIUK Nicolas - Mme PREVOT Vannina – M. GASSENBACH Gilles - Mme FAIDHERBE Carole - Mme BOISSEAU Laetitia - M. GERARD Pascal - Mme MICCOLI Lucie - M. CLEMENT François – **ADJOINTS AU MAIRE**

Mme BOUCHON Délia – M. LECLAIRE Christian – M. SANTI Elie – M. MASSI Jean-Claude – Mme CARRE Véronique - M. BERGER Alain - M. ARES Philippe – Mme HAMOUCHI Yamina - Mme TAVARES DE FIGUEIREDO Alice – Mme VILLOT Isabelle – M. SANDRINI Pierre – Mme LAMAU Françoise - M. DEVOIZE Bruno – Mme CAILLIE Albine – M. SIMONNOT Alexandre – M. DAGOIS Gérard

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

MEMBRES REPRESENTES :

M. DELAVALOIRE Michel	Procuration à	Mme CHAPELLE Catherine
M. ROUVILLOIS Bernard	"	M. LECLAIRE Christian
M. LE LUDUEC Bernard	"	M. BERGER Alain
Mme EL ATALLATI Karima	"	Mme MICCOLI Lucie
Mme GUIGNARD Anita	"	Mme LAMAU Françoise
M. TEMAL Rachid	"	M. DAGOIS Gérard

Membres absents excusés : Mme TUSSEVO Anne-Marie – M. LELOUP Michel

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur ARES Philippe est désignée à l'unanimité

Conformément aux articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du code général des collectivités territoriales, Madame le Maire procède au compte-rendu des décisions synthétisé dans le tableau suivant :

Numéro + Date	Thème/Structure/Service	Objet/Titre	Cocontractant/ Durée/date/ Montant
N°2016/097 26/05/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre culturel	Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle «DJ set radiominus» au parc François Mitterrand à TAVERNY dans le cadre de la Fête Nationale	Ass. Armada Productions le 13 juillet 2016 Montant TTC : 1055 €
N°2016/098 27/05/2016	Direction des Affaires Financières	Création d'une régie de recettes pour la direction des affaires financières	
N°2016/099 27/05/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre culturel	Convention de mise à disposition de locaux et moyens logistiques au sein du centre culturel de TAVERNY	Chambre de commerce & Industrie de la Région Île de France le 31 mai 2016 Montant : Gratuit
N°2016/100 27/05/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention relative au recrutement et au coaching du manager de commerce	Chambre de commerce & Industrie de la Région Ile de France le 27 mai 2016 Montant NET : 4550 €
N°2016/101 30/05/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention de formation relative à la réalisation d'un BPJEPS «Loisirs tous publics» en direction de deux agents communaux	Ass. IFAC 95 du 26/09/2016 au 13/10/2016 à raison de 2 jours par semaine Montant NET : 11 980 €
N°2016/102 30/05/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention pour la réalisation d'une formation «calculs de coûts et tarification» en direction de deux agents communaux	Ass. AFIGESE le 23/06/2016 Montant NET : 780 €
N°2016/103 31/05/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention pour la réalisation de formations de perfectionnement du logiciels Ciril en direction des agents communaux	Société Ciril les 30/05, 3/06, 15 & 16/12/2016 Montant NET : 2310 €
N°2016/104 31/05/2016	Direction Jeunesse et du Vivre ensemble	Convention relative à la mise en place d'ateliers de théâtre d'improvisation en direction du public du service Jeunesse et des jeunes conseillers municipaux	Monsieur HENNON <u>au centre social Vigneron :</u> les 8, 15 et 22 juin 2016 le 29 juin 2016 : représentation du spectacle <u>à la Médiathèque :</u> les 4, 5, 6 et 7 juillet 2016 le 8 juillet 2016 : représentation du spectacle Montant total TTC : 1130 €
N°2016/105 31/05/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Contrat de cession relatif à l'organisation d'un atelier de créations artistiques manuelles « un Jardin aquatique en origami»	Ass. Ateliers Arrosés le 13 juillet 2016 Montant TTC : 815 €
N°2016/106 31/05/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Convention relative à l'organisation d'activités de maquillage, de créations artistiques de sculptures de ballons par des artistes de rue dans le cadre de la fête des enfants	Ass. le Temps d'un Rêve le 13 juillet 2016 Montant TTC : 1899 €

Numéro + Date	Thème/Structure/Service	Objet/Titre	Cocontractant/ Durée/date/ Montant
N°2016/097 26/05/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre culturel	Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle «DJ set radiominus» au parc François Mitterrand à TAVERNY dans le cadre de la Fête Nationale	Ass. Armada Productions le 13 juillet 2016 Montant TTC : 1055 €
N°2016/098 27/05/2016	Direction des Affaires Financières	Création d'une régie de recettes pour la direction des affaires financières	
N°2016/099 27/05/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre culturel	Convention de mise à disposition de locaux et moyens logistiques au sein du centre culturel de TAVERNY	Chambre de commerce & Industrie de la Région Île de France le 31 mai 2016 Montant : Gratuit
N°2016/100 27/05/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention relative au recrutement et au coaching du manager de commerce	Chambre de commerce & Industrie de la Région Ile de France le 27 mai 2016 Montant NET : 4550 €
N°2016/101 30/05/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention de formation relative à la réalisation d'un BPJEPS «Loisirs tous publics» en direction de deux agents communaux	Ass. IFAC 95 du 26/09/2016 au 13/10/2016 à raison de 2 jours par semaine Montant NET : 11 980 €
N°2016/102 30/05/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention pour la réalisation d'une formation «calculs de coûts et tarification» en direction de deux agents communaux	Ass. AFIGESE le 23/06/2016 Montant NET : 780 €
N°2016/103 31/05/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention pour la réalisation de formations de perfectionnement du logiciels Ciril en direction des agents communaux	Société Ciril les 30/05, 3/06, 15 & 16/12/2016 Montant NET : 2310 €
N°2016/104 31/05/2016	Direction Jeunesse et du Vivre ensemble	Convention relative à la mise en place d'ateliers de théâtre d'improvisation en direction du public du service Jeunesse et des jeunes conseillers municipaux	Monsieur HENNON <u>au centre social Vignerons :</u> les 8, 15 et 22 juin 2016 le 29 juin 2016 : représentation du spectacle <u>à la Médiathèque :</u> les 4, 5, 6 et 7 juillet 2016 le 8 juillet 2016 : représentation du spectacle Montant total TTC : 1130 €
N°2016/105 31/05/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Contrat de cession relatif à l'organisation d'un atelier de créations artistiques manuelles « un Jardin aquatique en origami»	Ass. Ateliers Arrosés le 13 juillet 2016 Montant TTC : 815 €
N°2016/106 31/05/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Convention relative à l'organisation d'activités de maquillage, de créations artistiques de sculptures de ballons par des artistes de rue dans le cadre de la fête des enfants	Ass. le Temps d'un Rêve le 13 juillet 2016 Montant TTC : 1899 €

N°2016/107 31/05/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Contrat relatif à la location de quatre structure de jeux gonflables dans le cadre de la fête des enfants	Société Air2jeux le 13 juillet 2016 Montant TTC : 1995,89 €
N°2016/108 31/05/2016	Direction des Affaires financières	Révision de la régie de recettes «Maison – Relais Henri Grouès»	
N°2016/109 03/06/2016	Cabinet du Maire	Convention relatives à deux formations «élus minoritaires, élus à part entière» et «l'évolution des finances locales au regard de la loi notre» concernant l'exercice du mandat d'élus en direction d'un conseiller municipal	Centre Condorcet Formation les 11 et 25 juin 2016 Montant total TTC : 356 €
N°2016/110 03/06/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Convention de mise à disposition de salles et matériels communaux	Ass. ASCAT du 5 juin au 6 juillet 2016 Montant : Gratuit
N°2016/111 06/06/2016	Affaires Juridiques, Commande publique et archives	Marché relatif aux travaux de réhabilitation et insonorisation du hall de l'école élémentaire Goscinny de Taverny	Société Monti peinture décoration SAS le 6 juin 2016 Montant maximum HT : 61589 € Montant maximum TTC : 73 906,80 €
N°2016/112 08/06/2016	Direction Logement et Santé	Convention d'occupation à titre précaire et révocable d'une chambre meublée à la Maison Relais Henri Grouès	Mme Bentaj à compter du 20 juin 2016, pour une durée d'un mois renouvelable tacitement Montant mensuel loyer : 411€
N°2016/113 08/06/2016	Direction des Affaires culturelles Médiathèque	Contrat relatif à la représentation du concert «Tribute to Sydney Bechet» par le Quintet d'Olivier Franc dans le cadre de la 8ème édition des Printemps sonores	Mr CHEVAUCHERIE, auto entrepreneur, membre du quintet d'Olivier Franc le 17 juin 2016 Montant NET : 330 €
N°2016/114 08/06/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Contrat relatif à la réalisation d'une prestation musicale dans le cadre du spectacle «Et si...» organisé par les accueils de loisirs de Taverny	Ass. Rythmes d'Ailleurs-Battements du Cœur le 8 juin 2016 Montant : Gratuit
N°2016/115 09/06/2016	Affaires Juridiques et Commande publique et archives	Désignation d'un cabinet d'avocats dans le cadre d'une procédure contentieuse en appel introduite devant la cour d'appel de Versailles	Cabinet Gentilhomme le 9 juin 2016 Montant des honoraires HT : 1500 €
N°2016/116 09/06/2016	Affaires Juridiques et Commande publique et archives	Désignation d'un cabinet d'avocats dans le cadre de nouvelles procédures contentieuses (référé et requête en annulation d'un permis de construire)	Cabinet Callon avocat & Conseils le 09 juin 2016 Montant HT : 2200 €
N°2016/117 10/06/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre culturel	Convention de mise à disposition de locaux et moyens logistiques au sein du Centre Culturel de TAVERNY	La Caisse des Allocations Familiales du Val d'Oise 14 juin 2016 Montant : Gratuit
N°2016/118 14/06/2016	Direction Jeunesse et du Vivre ensemble	Renouvellement de l'adhésion annuelle au titre de l'année 2016 des centres Georges Pompidou et Vincent Vigneron de TAVERNY en vue de perfectionner leur fonctionnement dans le cadre d'un réseau départemental d'information et de formation	Fédération départementale des centres sociaux et socio-culturels du Val d'Oise le 14 juin 2016 Montant cotisation 2016 = 1 ^{er} versement de 70 % pour CS Pompidou : 1664 € pour CS Vigneron : 1775 €

N°2016/119 14/06/2016	Direction Jeunesse et du Vivre ensemble	Contrat relatif à la mise en place d'animations sportives sur le territoire communal, en direction des enfants et des jeunes tabernaciens durant les vacances scolaires 2016	Ass. KICKBOXING 95 les 12, 19 & 25 juillet 2016 Montant TTC : 180 €
N°2016/120 15/06/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention relative à la formation relative à l'élaboration d'un programme d'éveil à la musique, et de la sensibilisation prénatale jusqu'à l'âge de 5 ans, en direction des agents du conservatoire Jacqueline Robin	Le Ménestrel, Conservatoire de musique de Chantilly et de l'Aire Cantilienne les 27 & 28 juin 2016 + une date à préciser (3 demi- journées) Montant NET : 800 €
N°2016/121 15/06/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Convention de mise à disposition de salles et matériels communaux	Ass. ASCAT du 7 juillet 2016 Montant : Gratuit
N°2016/122 16/06/2016	Affaires Juridiques et Commande publique et archives	Marché relatif à la prestation relative au débitage et l'évacuation des arbres déracinés sur les propriétés riveraines du terrain municipal situe sente des valençons	Société Les Petits Jardiniers à compter de la notification, jusqu'à parfait achèvement de la prestation Montant HT : 7 089,12 € Montant TTC : 8 506,94 €
N°2016/123 16/06/2016	Affaires Juridiques et Commande publique et archives	Modification des dispositions de l'article 4 de la décision n°2016-042 du 16 mars 2016 relative au marché d'entretien et de la maintenance des ascenseurs du patrimoine communal et du celui du CCAS	
N°2016/124 17/06/2016	Direction du Développement économique	Convention relative à la participation de la Croix Blanche au Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) dans le cadre de la brocante de Taverny 2016	Ass. le Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche le 25 septembre 2016 de 8h00 à 18h00, dans le centre-ville (rue de Paris, rue Jean Jaurès, avenue de la Gare) à Taverny Montant NET : 960 €
N°2016/125 17/06/2016	Direction de l'Action éducative Périscolaire et loisirs éducatifs	Mise en œuvre de la journée pédagogique intitulée «Ensemble pour Réussir» en direction des animateurs du service Périscolaire et Loisirs éducatifs de TAVERNY	Société Pédagogie Innovation le 29 juin 2016 Montant HT : 1499 € Montant TTC : 1798,80 €
N°2016/126 17/06/2016	Direction des Affaires Financières	Clôture de la régie mixte d'avances et de recettes n°100-28 «Sport et vie associative»	
N°2016/127 17/06/2016	Direction des Affaires Financières	Création de la régie de recettes «sport et vie associative»	
N°2016/128 17/06/2016	Direction des Affaires Financières	Création de la régie d'avances «sport et vie associative»	
N°2016/129 17/06/2016	Affaires Juridiques et Commande publique et archives	Désignation d'un cabinet d'avocats pour représenter la Commune et défendre ses intérêts dans le cadre d'une procédure contentieuse (action en responsabilité pour la mise en jeu de la garantie décennale concernant les travaux du Centre culturel de TAVERNY)	Maître Robert DUPAQUIER - CAP TOUT DROIT (Selarl d'avocats) Montant HT : 1000 € Montant TTC : 1200 €

N°2016/130 17/06/2016	Direction des Ressources Humaines	Réalisation de la formation relative à l'utilisation du logiciel de gestion «Technocarte» en direction des agents de la collectivité	Société Technocarte 2 ^{ème} quinzaine du mois de juin 2016. Montant total HT : 6 050 € Montant total TTC : 7 260 €
N°2016/131 17/06/2016	Affaires Juridiques et Commande publique et archives	Marchés relatifs à l'acquisition de livres scolaires, non scolaires (dictionnaires et encyclopédies) pour les écoles maternelles et élémentaires de la commune, sous forme de deux lots	Société les Papeteries Pichon (lot 1) Société Lire Demain (lot2) à compter de la notification, pour une durée de douze mois et reconductibles tacitement par période de douze mois sans que leur durée totale ne puisse être supérieure à 48 mois Montants minimum et maximum Lot n°1 : Minimum HT : 10 000 € Maximum HT : 60 000 € Lot n°2 : Minimum HT : 5 000 € Maximum HT : 25 000 €
N°2016/132 17/06/2016	Affaires Juridiques et Commande publique et archives	Marché relatif aux fournitures scolaires, fournitures de bureau, arts créatifs et tampons (lots n°1 et 3)	Société Ludiland (lots 1 & 3) à compter de la notification, pour une durée de douze mois et reconductibles tacitement par période de douze mois sans que leur durée totale ne puisse être supérieure à 48 mois Montants minimum et maximum Lot n°1 : Minimum HT : 20 000 € Maximum HT : 50 000 € Lot n°3 : Minimum HT : 10 000 € Maximum HT : 40 000 €
N°2016/133 17/06/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Déclaration sans suite pour raison d'intérêt général, de la consultation relative à la dévolution du marché d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux	
N°2016/134 17/06/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle «Gribouille et les couleurs» au multi accueil de la Maison de la Petite Enfance de TAVERNY	Ass. Cie Levez le rideau le 17 juin 2016 Montant NET : 350 €
N°2016/135 22/06/2016	Direction du Développement économique	Signature d'un bail pour la location d'un bureau d'une surface de 14,29 mètres carrés sis LEVOLUTION dans l'ensemble immobilier à usage de bureaux dans le parc d'activités	Société Renov Concept à compter du 1 ^{er} juillet 2016 durée de NEUF années entières et consécutives Montant de loyer de base annuel : 2 325,71 €
N°2016/136 22/06/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre culturel	Convention de mise à disposition de locaux et moyens logistiques dans le cadre de l'organisation de la manifestation intitulée «Gala de l'association»	Ass. La danse dans la ville – Cosmo Acrobatie de Taverny le 25 juin 2016 Montant : gratuit

N°2016/137 23/06/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre culturel	Convention de mise à disposition de locaux et moyens logistiques dans le cadre de l'organisation de la manifestation intitulée «Gala de l'association»	Ass. Amicale Laïque de TAVERNY du 28 juin au 2 juillet 2016 Montant : gratuit
N°2016/138 27/06/2016	Direction des Affaires Financières	Clôture de la régie mixte de recettes et d'avances n°100-126 «Conservatoire de Musique»	
N°2016/139 27/06/2016	Direction des Affaires Financières	Création de la régie de recettes «Conservatoire Jacqueline Robin»	
N°2016/140 27/06/2016	Direction des Affaires Financières	Création de la régie d'avances «Conservatoire Jacqueline Robin»	
N°2016/141 29/06/2016	Direction des Ressources Humaines	Réalisation de la formation relative à l'utilisation du logiciel de système d'information géographique « intr@Geo » en direction des agents de la collectivité	Société GFI informatique au cours du mois de juillet 2016 Montant TTC : 1032 €
N°2016/142 29/06/2016	Affaires Juridiques et Commande publique et archives	Marché relatif aux prestations intellectuelles en vue de la réalisation d'études géotechniques sous forme de 2 lots	Société SEMOFI à compter de la notification durée lot n°1 : en fonction du planning de réalisation de l'étude de conception des projets dans la limite de 18mois durée lot n°2 : 3 mois Montant maximum HT : lot n°1 : 20 000 € lot n°2 : 40 000 €
N°2016/143 30/06/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Convention d'occupation temporaire de locaux et matériels communaux situés au 1 ^{er} étage du bâtiment sis 105 rue du maréchal Foch à TAVERNY	Ass. ESSIVAM à compter du 27 juillet 2016 durée de dix ans Montant annuel redevance + charges : 15898,52 €
N°2016/144 30/06/2016	Direction Jeunesse et du Vivre ensemble	Convention relative à la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours dans le cadre des animations estivales «les mercredis d'été»	Ass. Croix rouge Française les 6, 20 & 27 juillet 2016 Montant total : 543 €
N°2016/145 30/06/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Gesret du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 576,98 €
N°2016/146 30/06/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Bodson du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 601,70 €
N°2016/147 30/06/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Khammassi du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 462,30 €
N°2016/148 30/06/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Djadane du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 601,70 €
N°2016/149 04/07/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Convention relative à l'organisation d'activités de sculptures sur ballons dans le cadre de la fête des enfants	Ass. Art ensemble le 13 juillet 2016 Montant TTC : 400 €

N°2016/150 04/07/2016	Direction de la Petite Enfance et de l'action sociale	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle «Moi, je ne suis pas un éléphant» à la Médiathèque de TAVERNY (3 représentations)	Société Tohu Bohu le 29 novembre 2016 Montant TTC : 1073 €
N°2016/151 27/06/2016	Direction des Affaires Financières	Révision de la régie de recettes de la Médiathèque «Les Temps Modernes»	
N°2016/152 06/07/2016	Direction des Affaires Financières	Révision de la régie d'avances de la Médiathèque «Les Temps Modernes»	
N°2016/153 06/07/2016	Direction Jeunesse et du Vivre ensemble	Convention relative à la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours dans le cadre des manifestations Fête de la musique, Fête des enfants et Fête Nationale	Ass. Croix rouge Française le 21 juin et 13 juillet 2016 <u>Pour la Fête de la Musique :</u> Montant prévisionnel : 531 € <u>Pour la Fête des enfants & la Fête nationale :</u> Montant prévisionnel : 531 €
N°2016/154 07/07/2016	Direction Politique de la ville et Participation	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle «Les elfes Nature» dans le cadre de la Fête des Vendanges	Ass. Les Géants le 18 septembre 2016 Montant TTC : 1266 €
N°2016-155 08/07/2016	Direction des Systèmes d'information	Contrat relatif à l'assistance téléphonique et la maintenance des onduleurs situés sur l'Hôtel de Ville de la Commune de TAVERNY	Société SA3I à compter de la signature, renouvelable par tacite reconduction sans excéder 4 années Montant annuel HT : 1498 €
N°2016-156 08/07/2016	Direction du Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Gheraba du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 602,65 €
N°2016-157 08/07/2016	Direction du Patrimoine et du Cadre de vie	Marché relatif à la sécurisation périmétrique des écoles maternelles et élémentaires de la commune de TAVERNY, sous forme de 2 lots lot n°1: fourniture et pose de clôtures lot n°2 : fourniture et pose de visiophones, gâches électriques et sonnettes	Société Etienne Jerome travaux prévus durant les congés scolaires 2016, soit au cours des périodes suivantes : - entre le 4 juillet et le 31 août 2016, - entre le 20/10/2016 et le 2 novembre 2016. Montant maximum TTC : pour le lot n°1 : 20 238 € pour le lot n°2 : 23 250 €
N°2016-158 08/07/2016	Direction du Patrimoine et du Cadre de vie	Marché relatif aux travaux de réfection complète des couvertures des écoles maternelles Anne Frank (lot 1) et Belles Feuilles (lot 2)	Société L.C.I.E (lot n°1) & société UTB (lot n°2) travaux doivent être effectuées à compter de la date de notification et le 2 novembre 2016, Montant maximum TTC : pour le lot n°1: 253 069, 20 € pour le lot n°2 : 163 814, 40 €
N°2016-159 08/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Leclerc du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 743€
N°2016-160 08/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent	Mr Mohamed du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer :

		communal	453,34 €
N°2016-161 08/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mr Burbaud, instituteur du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : gratuit
N°2016-162 08/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Dobelli du 08/07/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 561,37 €
N°2016-163 11/07/2016	Affaires Juridiques et Commande publique et archives	Avenant n°1 au marché public relatif à la sécurisation des entrées et sorties des écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Taverny	Ass ARIANE à compter de la notification Nouveau montant maximum annuel du marché NET : 48988,80 €
N°2016-164 11/07/2016	Affaires Juridiques et Commande publique et archives	Modification la décision n°2015-197 du 24 juillet 2015 portant fixation des tarifs appliqués par la Commune pour les activités sportives, culturelles, périscolaires, séjours et mini-séjours et les location de salles	
N°2016-165 11/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Leyri Belmadani, institutrice du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : gratuit
N°2016-166 11/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Alternin du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 280,69 €
N°2016-167 11/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Ass. TSN 95 du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 453,34 €
N°2016-168 11/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Robert du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 751,25€
N°2016-169 11/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Fievet du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 353,04 €
N°2016-170 11/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Le Buanec du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 353,04 €
N°2016-171 11/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Mechinaud du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 280,20 €
N°2016-172 11/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Pruvot, institutrice du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : Gratuit
N°2016-173 12/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Boisset du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 561,37€

N°2016-174 12/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme André du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 602,65 €
N°2016-175 12/07/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Marchisseau, institutrice du 01/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : Gratuit
N°2016-176 12/07/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention pour la réalisation d'une formation intitulée «Accroche et levage – machinerie scénique» en direction d'un agent communal	CFPTS du 10 au 14 octobre 2016 Montant TTC : 1284€
N°2016-177 12/07/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre culturel	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle «Ados» au centre culturel de Taverny	Société JMD Production le 7 janvier 2017 Montant total TTC : 7385 €
N°2016-178 12/07/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre culturel	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle «Un nouveau départ» au centre culturel de Taverny	Société Atelier Théâtre actuel le 26 avril 2017 Montant total TTC : 13504 €
N°2016-179 12/07/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre culturel	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle «Pascal Legitimus -Nouveau One Man Show» au centre culturel de Taverny	Société Christian Juin Production le 20 janvier 2017 Montant total TTC : 8967,50 €
N°2016-180 13/07/2016	Direction des Systèmes de l'information	Contrat relatif à la maintenance des logiciels de la médiathèque de TAVERNY	Société Archimed à compter de la signature, pour une durée d'un an renouvelable tacitement et sans excéder 3 années et 6 mois
N°2016-181 13/07/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Convention de mise à disposition de locaux et matériels communaux pour accueillir un rucher à vocation pédagogique	Ass. Goutte d'or à compter de la signature, pour une durée d'un an renouvelable tacitement et sans excéder 3 années Montant : gratuit
N°2016-182 18/07/2016	Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc «Enseignant» au profit d'un agent communal	Mme Rocamora du 01/09/2016 au 31/08/2016 Montant mensuel loyer : 629,39€
N°2016-183 18/07/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Contrat relatif à une prestation de Speaker dans le cadre de l'animation de la manifestation de l'Ekiden Relais du Val Parisis	Monsieur Gamito le 16 octobre 2016 Montant HT : 500 €
N°2016-184 21/07/2016	Direction du Patrimoine et du Cadre de vie	Marché relatif à la mission de contrôle administratif, technique et financier du marché d'exploitation des installations thermiques et de la DSP de chauffage urbain de la Croix rouge (sous forme de 2 lots)	Société Namixis à compter de la signature, pour une durée de 12 mois renouvelable tacitement et sans excéder : 48 mois pour le lot 1 60 mois pour le lot 2

N°2016-185 21/07/2016	Affaires Juridiques et Commande publique et archives	Marché de prestations de nettoyage pour les structures communales sous forme de 2 lots lot n°1 : nettoyage des structures lot n°2 : Vitrierie	Sociétés Saturne service (lot1) & Société L'efficace (lot2) à compter de la signature, pour une durée de 12 mois renouvelable tacitement et sans excéder 48 mois pour chacun des lots Montants minimum et maximum Lot n°1 : Minimum HT : 40 000 € Maximum HT : aucun Lot n°2 : Minimum HT : 10 000 € Maximum HT : 40 000 €
N°2016-186 21/07/2016	Direction des Affaires Financières	Modification de l'arrêté n°2016-087 du 28 novembre 2006 instituant la régie de recettes et d'avances du service ou de l'équipement «Atelier Municipal d'Arts Plastiques»	
N°2016-187 25/07/2016	Direction du Patrimoine et du Cadre de vie Service Espace public & Développement durable	Marché relatif à la réalisation d'une étude de faisabilité technico- économique pour le projet de ferme pédagogique à Taverny	Bureau d'études Gally à compter de la notification Montant HT : 9 100 € Montant TTC : 10 920 €
N°2016-188 26/07/2016	Direction Urbanisme et aménagement Service études & Projets	Marché relatif à l'assistance technique et juridique pour l'évolution du plan local d'urbanisme de la commune de Taverny	Société Urbaconseil à compter de la notification, pour une durée de 12 mois renouvelable tacitement et sans excéder 48 mois Montant maximum HT : 150 000 €

I – URBANISME

111-2016-UR01 – EXTENSION DE L'AIDE COMMUNALE AU RAVALEMENT DES FACADES DU CENTRE VILLE DANS LE CADRE DE LA PREMIERE CAMPAGNE COUVRANT LA PERIODE 2016-2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité absolue,

Article 1er :

1.1. Périmètre d'aide établi le 7 avril 2016

Les adresses suivantes listées à l'article 2 -1) de la délibération n°25-2016-UR01a en date du 7 avril 2016 relative à la première campagne d'aide communale au ravalement des façades du centre-ville couvrant la période 2016-2019 demeurent éligibles :

- rue de Paris côté pair : du n° 134 (numéroté BA 180 au cadastre) au n° 212 (numéroté BA 337 au cadastre) ;
- rue de Paris côté impair : du n° 147 (numéroté BC 3 au cadastre) au n° 237 ter (numéroté BW 192 au cadastre) ;
- n° 3 et n° 5 rue Jean Jaurès (numérotés BA 399 et BA 401 au cadastre) ;
- rue de l'Eglise côté pair : du n° 2 (numéroté BA 279) au n° 36 (numéroté BA 255) ;
- rue de l'Eglise côté impair : du n° 1 (numéroté BA 280 au cadastre) au n° 25 (numéroté BA 312 au cadastre).

1.2. Périmètre d'aide élargi

Les adresses suivantes sont ajoutées à cette liste et sont éligibles à compter du caractère exécutoire de la présente délibération :

- rue de Paris côté pair : du n° 18 (numéroté BB 92) au n° 42 (numéroté BB 134), et du n°66 (numéroté BB 210) au n°102 (numéroté BB251), et du n°214 (numéroté BA 287) au n°234 bis (numéroté BA 404), et du n°256 (numéroté AZ 199) au n°276 (numéroté AZ 188) ;
- rue de Paris côté impair : du n° 3 (numéroté BC 191 au cadastre) au n° 21 (numéroté BC 171 au cadastre) et du n°45 (numéroté BC 949) au n°135 (numéroté BC 26) ;
- rue de Vaucelles côté pair : du n°6 (numéroté BC 110) au n°30 (numéroté BC 97) ;
- rue Jean Jaurès côté impair : n°1 (numéroté BA 227) et du n° 7 (numéroté BA 237) au n° 47 (numéroté BA 40) ;
- rue Rouen des Mallets côté impair : du n°5 (numéroté BX 271) au n°15 (numéroté BX 239) ;
- rue de l'Eglise côté pair : n°38 (numéroté BA 254) et du n° 50 (numéroté BA 24) au n° 78 (numéroté BA 421) ;
- rue de l'Eglise côté impair : du n°27 (numéroté BA 312) au n° 57 (numéroté AZ 96) ;
- rue du champ Notre Dame côté pair : du n° 4 (numéroté BA 28) au n° 8 (numéroté BA 25) ;
- rue du champ Notre Dame côté impair : du n° 3 (numéroté BA 245) au n° 17 (numéroté BA 253) ;
- rue Menotte côté pair : du n°4 (numéroté BA 298) au n°20 (numéroté BA 333),
- rue Raymond Clauzel côté pair : du n° 2 (numéroté AZ 466) au n° 4 (numéroté AZ 273) ;
- rue Raymond Clauzel côté impair : du n°3 (numéroté BA 326) au n° 11 (numéroté BA 334) ;
-
- rue Jean XXIII côté pair : du n° 2 (numéroté BA 420) au n° 18 (numéroté BA 10) ;
- rue du colonel Conrad côté pair : du n° 4 (numéroté BX 295) au n° 10 (numéroté BX 292) ;
- rue Phanie Leleu côté pair : du n° 2 (numéroté BW 209) au n° 28 (numéroté BW 692) ;
- rue Phanie Leleu côté impair : du n°3 bis (numéroté BW 212) au n° 37 (numéroté BW 245).

Article 2 :

Le dispositif d'aide aux ravalements des façades du centre-ville est étendu aux rénovations de devantures de commerces, dans le périmètre défini le 7 avril 2016, ainsi que dans le périmètre élargi défini par la présente délibération.

L'aide consiste en l'attribution d'une subvention de 25 % du montant HT des travaux, plafonnée à 3.000 euros par commerce.

La subvention sera attribuée au maître d'ouvrage des travaux (commerçant ou propriétaire des murs) selon les conditions de la délibération du 7 avril 2016. Par dérogation à cette délibération, aucune condition de revenus n'est fixée.

Les sociétés de services (banques, assurances, agences d'intérim, etc.) et les professions de santé sont exclues du dispositif.

Article 3 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout acte et tout courrier afférent à ce dossier et à verser ladite aide financière aux demandeurs.

Article 4 :

Les autres articles de la délibération n°25-2016-UR01a en date du 7 avril 2016 relative à la première campagne d'aide communale au ravalement des façades du centre-ville couvrant la période 2016-2019 sont inchangés.

Article 5 :

Madame Le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération, dont copie sera adressée :

- à M. l'Architecte des Bâtiments de France (STAP 95) ;
- à la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (SHRUB/pôle parc privé) ;
- à M. le Président de la Communauté d'agglomération Val Parisis.

112-2016-UR02 – CESSION A LA SOCIETE " FRANCILIENNE IMMOBILIERE" DES BATIMENTS INDUSTRIELS SITUES RUE EMILE SEHET, DENOMMES "CELLULES LEVLUON"

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité absolue,

Article 1er :

La propriété communale cadastrée BR 148, BR 149, BR 150 et BR 151, située rue Emile Sehét, d'une surface cadastrale totale de 4 261 m², constituant la partie communale de l'ensemble immobilier « LEVLUON », est cédée à la Société « FRANCILIENNE IMMOBILIERE » au prix de 1.400.000 euros.

Article 2 :

Une faculté de substitution est accordée au bénéficiaire d'une société civile dans laquelle l'acquéreur serait majoritaire.

Article 3 :

La parcelle BR 151, objet de la présente cession, fait l'objet d'une servitude de passage au profit de l'ensemble immobilier situé sur la parcelle voisine cadastrée BR 147, appartenant au syndicat des copropriétaires de la parcelle BR 147.

Article 4 :

Une servitude de passage sur la parcelle BR 150, objet de la présente cession, est constituée au profit de la parcelle voisine BR 147, appartenant au syndicat des copropriétaires de la parcelle BR 147.

Article 5 :

Une servitude de passage sur la parcelle voisine BR 126, propriété de la Ville et actuellement en cours de cession à la communauté d'agglomération « VAL PARISIS », est constituée au profit des parcelles BR 148, BR 149, BR 150 et BR 151, objet de la présente cession et de la parcelle BR 147, appartenant au syndicat des copropriétaires de la parcelle BR 147.

Article 6 :

Les frais inhérents à la cession du bien seront à la charge de l'acquéreur.

Article 7 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout courrier, promesse et tout acte à intervenir nécessaire à cette cession.

Article 8 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout courrier et tout acte à intervenir nécessaires à ces servitudes.

Article 9 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout courrier et tout acte à intervenir relatifs à l'association syndicale libre dite « 'ASL LEVOLUTION ».

113-2016-UR03 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE MODIFICATION N° 4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Article 1er :

Le conseil municipal émet un avis FAVORABLE sur le lancement d'une procédure de modification n°4 du plan local d'urbanisme qui portera sur les points suivants :

- ajustements des règles d'occupation et d'utilisation du sol afin de faciliter l'implantation de commerces et la requalification des constructions existantes, notamment en centre-ville,
- nouvelles protections du patrimoine naturel et bâti,
- actualisation de certaines pièces du dossier de PLU au vu des évolutions législatives et réglementaires.

Article 2 :

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération, dont copie sera adressée à M. le Préfet du Val d'Oise.

114-2016-UR04 – ACQUISITION DE PLACES DE STATIONNEMENT ET D'ESPACES VERTS SITUÉS SUR LES PARCELLES BV1224, BV1214, BV1230 DANS LE QUARTIER DES LIGNIERES APPARTENANT A ANTIN RESIDENCES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité absolue,

Article 1er :

L'acquisition au prix de 1 euro des parcelles cadastrées BV 1224, BV 1214 et BV 1230, d'une superficie globale de 136 m², (sous réserve d'ajustement au vu du document d'arpentage qui sera éventuellement réalisé), situées rue de Pierrelaye et rue Fontaine des Pareux, appartenant à la société ANTIN RÉSIDENCES, est approuvée.

Ces parcelles seront classées dans le domaine public communal, dès que la commune en aura la pleine propriété et la jouissance.

Les frais inhérents aux acquisitions seront à la charge de la Commune.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout courrier et tout acte à intervenir nécessaire à cette acquisition.

115-2016-UR05 – AUTORISATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE DE DEPOSER LES AUTORISATIONS D'URBANISME NECESSAIRES AUX OPERATIONS DE DIVISION DES PARCELLES COMMUNALES SITUÉES RUE DES LILAS, DANS LE CADRE DU PROJET DE REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER SAINTE-HONORINE : LOT "NORD"

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité absolue,

Article 1er :

Madame le Maire est autorisée à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme (dossier de déclaration préalable pour un lotissement) nécessaire à l'opération de division des parcelles communales BI 22p et BI 462p, situées Rue des Lilas à TAVERNY, dans le quartier Sainte-Honorine.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout courrier et tout acte à intervenir nécessaire à cette demande d'autorisation d'urbanisme.

La référence cadastrale et la surface susvisées sont susceptibles d'être rectifiées au vu du document d'arpentage qui sera établi par un géomètre-expert.

116-2016-UR06 – AUTORISATION DONNEE A MADAME LE MAIRE DE DEPOSER LES AUTORISATIONS D'URBANISME NECESSAIRES AUX OPERATIONS DE DIVISION DES PARCELLES COMMUNALES SITUEES RUE DES LILAS, DANS LE CADRE DU PROJET DE REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER SAINTE-HONORINE : LOT "SUD"

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité absolue,

Article 1er :

Madame le Maire est autorisée à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme (dossier de déclaration préalable pour un lotissement) nécessaire à l'opération de division de la parcelle communale BI 549p, située Rue des Lilas à TAVERNY, dans le quartier Sainte-Honorine.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout courrier et tout acte à intervenir nécessaire à cette demande d'autorisation d'urbanisme.

La référence cadastrale et la surface susvisées sont susceptibles d'être rectifiées au vu du document d'arpentage qui sera établi par un géomètre-expert.

117-2016-UR07 – MODIFICATION DE LA SECTORISATION DE LA SECTORISATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT SUR LE SECTEUR "TUYOLLE-PARIS"

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité absolue,

Article 1er :

Un taux de 5 % à la taxe d'aménagement, dans le secteur géographique « Tuyolle-Paris » délimité dans la délibération n°2011-09DUR05 en date du 30 septembre 2011, sera appliqué à compter du 1^{er} janvier 2017.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout acte ou tout courrier afférent à ce dossier.

Article 3 :

La présente délibération sera :

- notifiée à la direction départementale des Finances Publiques du Val d'Oise,
- notifiée à la direction départementale des Territoires du Val d'Oise,
- publiée au recueil des actes administratifs de la Ville de Taverny,
- et inscrite au registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Taverny.

118-2016-UR08 – LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU SUR LE SECTEUR DE LA RUE DE LA MAREE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Article 1er :

Le lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme, dans le secteur de la rue de la Marée, rue de la Tuyolle et rue de Paris, est approuvé.

Les objectifs poursuivis par cette procédure sont les suivants :

- créer une offre nouvelle de logements, bien intégrée dans le tissu urbain et dans le paysage verdoyant du quartier de Vaucelles,
- répondre aux besoins de logement, au regard du PLHI et des objectifs de construction de logements en région d'Ile-de-France,
- créer une placette pour la centralité du quartier,
- offrir de nouveaux locaux commerciaux et de services,
- élargir la rue de la Tuyolle pour faciliter les croisements et le stationnement,
- éradiquer l'habitat indigne dans l'ilot TUYOLLE-PARIS,
- créer une offre de logements locatifs sociaux (sur la rue de la Tuyolle),

- terminer le percement de la rue de la Marée, actuellement incomplet, en sens unique, avec zone de limitation de vitesse à 30 km/h, afin de désenclaver ce secteur, et notamment la rue des Bruyères.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout contrat, tout avenant ou toute convention de prestation ou de services concernant ladite procédure de déclaration de projet en vue de la mise en compatibilité du PLU et de prendre tout acte visant à l'organisation et la conduite de ladite procédure, ainsi que pour l'évaluation environnementale, le cas échéant.

Article 3 :

Les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, seront inscrits au budget de l'exercice considéré.

119-2016-UR09 – AVIS DE LA COMMUNE DE TAVERNY SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Article 1er :

Un avis favorable est émis sur le projet de révision globale du plan local d'urbanisme de la Commune de Saint-Leu-la-Forêt.

Article 2 :

La présente délibération sera :

- notifiée à M. le Maire de Saint-Leu-la-Forêt,
- publiée au recueil des actes administratifs de Taverny,
- et inscrite au registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Taverny.

120-2016-UR10 – JUSTIFICATION DE L'OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA ZONE AUB SITUEE DANS LA PARTIE SUD DE LA PLAINE DES ECOUARDES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

L'ouverture à l'urbanisation de la partie Sud de la zone AUB du plan local d'urbanisme est approuvées.

Cette ouverture est justifiée au regard des motifs d'intérêt général suivants :

- création de logements sous forme d'un éco-quartier, dans le respect des objectifs de densité du SDRIF,
- création de logements répondant aux objectifs du PLH intercommunal et facilitant les parcours résidentiels, notamment sous forme d'accession sociale à la propriété et de logements locatifs sociaux,
- réponse aux objectifs d'urbanisation coordonnée et cohérente des franges de la future forêt de Pierrelaye-Bessancourt,
- faisabilité foncière, technique et économique du projet au regard des acquisitions foncières significatives de parcelles par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France et au regard des réseaux et des équipements publics déjà existants en périphérie immédiate, et démontrée par les études générales d'urbanisme réalisées en 2007,
- la zone AUB est la dernière zone urbanisable non bâtie disponible à Taverny.

L'ouverture à l'urbanisation de la zone AUB sera effective à compter de l'approbation de la modification n°4 du plan local d'urbanisme de Taverny.

II – PATRIMOINE ET CADRE DE VIE

121-2016-ST01 – CONVENTION RELATIVE A LA CESSION A L'AMIABLE A LA COMMUNE DE PLUSIEURS SIRENES DU RESEAU NATIONAL D'ALERTE DE L'ETAT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

La cession amiable des sirènes d'alerte installées dans les locaux de l'Hôtel de Ville et de l'école élémentaire La Plaine.

Les termes de la convention relative à la cession à l'amiable à la commune des sirènes situées sur le territoire communal du Réseau National d'Alerte de l'État sont approuvés.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer la convention relative à la cession à l'amiable à la commune des sirènes situées sur le territoire communal du Réseau National d'Alerte de l'État.

Article 3 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout courrier et document relatifs à cette affaire.

122-2016-ST02 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE ET DU SMDEGTVO POUR L'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX AU DROIT DES 110 A 124 RUE DE BEAUCHAMP

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Le projet d'enfouissement des réseaux au droit des propriétés situées 110 à 124 rue de Beauchamp, dans le contexte du projet global d'aménagement de parkings destinés à redynamiser le quartier Mermoz, est approuvé.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise et du SMDEGTVO pour l'enfouissement des réseaux, d'un montant aussi élevé que possible et tout organisme public ou privé susceptible de financer ce projet, le cas échéant.

Article 3 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout courrier et tout acte nécessaire à ce projet ainsi que toute convention avec Val Parisis, dans le cadre du transfert de compétence Eclairage public.

Article 4 :

Madame le Maire est autorisée à solliciter une dérogation auprès du Conseil départemental du Val d'Oise pour un démarrage anticipé des travaux.

123-2016-ST03 - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SIARE – EXERCICE 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, donne acte,

Article 1er :

Il est pris acte de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif du SIARE, produit pour l'exercice 2015.

124-2016-ST04 - TRANSFERT DE LA COMPETENCE IRVE A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1^{er} :

Le transfert, à la communauté d'agglomération Val Parisis, de la compétence facultative « *création, entretien et exploitation des infrastructures publiques de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables* », est approuvé.

Article 2 :

La modification des statuts de la CA Val Parisis actés par arrêté préfectoral A 15-607-SRCT du 14 décembre 2015 portant création de la CA Val Parisis à compter du 1^{er} janvier 2016, issue de la fusion des communautés d'agglomération Le Parisis et Val-et-Forêt et de l'extension à la commune de Frépillon, conformément à l'article 11 IV et V de la loi du 27 janvier 2014 dite de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, est approuvée, en vue d'ajouter cette compétence à l'article II : Compétences – C/ Compétences facultatives 11), ainsi rédigé : « création, entretien et exploitation des infrastructures publiques de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables »,

Article 3 :

Le Préfet du Val d'Oise est sollicité aux fins qu'il prononce, au terme du délai de consultation des conseils municipaux des communes membres et conformément aux dispositions de l'article L.5211-17 du code général des collectivités territoriales, la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Val Parisis en vue de cette prise de compétence,

Article 4 :

Madame le Maire est autorisée à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération et de la notifier au Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis.

125-2016-ST05 – EXTENSION DU TERRITOIRE DU SYNDICAT MIXTE SIARE AUX COMMUNES DE BETHEMONT LA FORET ET CHAUVRY AU 1^{er} JANVIER 2017 - ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

L'extension du territoire du Syndicat mixte SIARE aux communes de Béthemont-la-Forêt et Chauvry à compter du 1^{er} janvier 2017 est approuvée.

Article 2 :

Les statuts modifiés du syndicat mixte SIARE tels qu'annexés à la présente délibération, et destinés à entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2017 sont approuvés.

Article 3 :

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération, dont ampliation sera adressée à la Préfecture de Pontoise ainsi qu'au syndicat mixte SIARE.

III – POLITIQUE DE LA VILLE

126-2016-PV01 – APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIONS DU CONTRAT DE VILLE EXERCICE 2016 ET VERSEMENT DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Le programme d'actions du contrat de ville et des dispositifs contractuels liés à la politique de la ville : « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » (CLAS), "Appel à projet renforcement de la présence dans les quartiers les soirs et weekends" et "Fonds Interministériel de prévention de la délinquance" (FIPD), tels que proposé à l'État et la Caisse d'Allocations Familiales pour l'exercice 2016, est approuvé.

Article 2 :

Les subventions sont attribuées comme suit :

- 1 190,00 euros au titre de l'action « Écrivain Public », à l'association ESSIVAM, 105, rue du maréchal Foch 95150 TAVERNY ; n° de compte : 2102911610166 ;
- 7 500,00 euros au titre de l'action « Ateliers de savoirs sociolinguistiques », à l'association ESSIVAM, 105, rue du maréchal Foch 95150 TAVERNY ; n° de compte : 2102911610166 ;
- 14 000,00 euros au titre des permanences d'accès au droit et d'aide aux victimes » à l'association CIDAV/CIDFF, 1 place des arts - BP 12295022 CERGY, n° de compte : 0002068624101.

Article 3 :

Les termes de la convention d'objectifs et de financement du contrat local d'accompagnement scolaire avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-d'Oise sont approuvés.

Article 4 :

Madame le Maire est autorisée à signer tous les documents afférents à ce dossier et notamment la convention d'objectifs et de financement du contrat local d'accompagnement scolaire avec la Caisse d'Allocations Familiales.

127-2016-PV02 – AVENANT DE TRANSFERT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISI EN VERTU DE LA COMPETENCE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Les termes de l'avenant de transfert de la convention de mise en œuvre des actions de prévention spécialisée sur le territoire de la commune de Taverny, tel que annexé, sont approuvés.

Article 2 :

Madame le maire est autorisée à signer l'avenant de transfert avec la Communauté d'Agglomération Val parisis ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

IV – VIE ASSOCIATIVE

128-2016-VA01 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE TAVERNY ET L'ASSOCIATION « LES HEURES MUSICALES » DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE « L'AUTOMNE MUSICAL DE TAVERNY »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Article 1er :

Les termes de la convention de partenariat annexée à la présente délibération sont approuvés. Madame le Maire est autorisée à signer ladite convention ainsi que tous les actes (contrat, avenant,...) nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Article 2 :

Le versement d'une subvention d'aide à la manifestation, pour la programmation de « L'ORCHESTRE

NATIONAL D'ILE DE FRANCE » qui jouera le samedi 24 septembre à 20h30 au Centre Culturel dans le cadre de « L'AUTOMNE MUSICAL » est approuvé.

Article 3 :

Le montant de la subvention d'aide à la manifestation attribuée à l'association « LES HEURES MUSICALES » est de 11 077,50 €.

Article 4 :

Madame le Maire est autorisée à verser la subvention d'aide à la manifestation à l'association au titre de l'année 2016 et à octroyer gracieusement 230 places pour le concert de « L'ORCHESTRE NATIONAL D'ILE DE FRANCE » du 24 septembre 2016 à l'association « LES HEURES MUSICALES ».

Article 5 :

L'association « Les heures musicales » est autorisée à offrir à « L'ORCHESTRE NATIONAL D'ILE DE FRANCE » et à vendre à son bénéfice les 210 places restantes selon la grille tarifaire suivante : gratuité pour les -16 ans, 10,00€ la place pour les étudiants de 17 à 25 ans, 14,00€ la place dans le forfait « abonnement 7 concerts à 98,00€ », 16,50€ la place dans le forfait « abonnement 4 concerts à 66,00€ », 22,00€ la place au plein tarif.

Article 6 :

Madame le Maire est autorisée à mettre à disposition gracieusement à l'association « LES HEURES MUSICALES » 230 places pour « L'ORCHESTRE NATIONAL D'ILE DE FRANCE » qui jouera le samedi 24 septembre à 20h30 au Centre Culturel.

Article 7 :

Les dépenses occasionnées seront imputées au budget communal de l'exercice 2016.

129-2016-VA02 - ACCEPTATION DEFINITIVE D'UNE LIBERALITE SOUS FORME D'UN DON MANUEL DE LA PART DE L'ASSOCIATION « ROTARY CLUB TAVERNY-BEAUCHAMP FRANCONVILLE »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Le principe de don manuel d'un défibrillateur par « Le Rotary Club Taverny-Beauchamp-Franconville » est approuvé.

Le défibrillateur sera installé dans l'enceinte du Centre Culturel de Taverny.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer tous les actes (contrat, avenant,...) nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

130-2016-VA03 - SUBVENTION MUNICIPALE A L'ASSOCIATION « L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE TAVERNY » AU TITRE DE L'ANNEE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Le versement d'une subvention de fonctionnement municipale de 2500,00 euros à « L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE TAVERNY », est approuvé.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à verser la subvention de fonctionnement à l'association au titre de l'année 2016.

Article 3 :

Les dépenses occasionnées seront imputées au budget communal de l'exercice 2016.

Article 4 :

Autorise Madame le Maire à signer tous les actes (contrat, convention, avenant,...) nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

131-2016-VA04 - SUBVENTION MUNICIPALE A L'ASSOCIATION « LISA FOREVER» DANS LE CADRE DU PARTENARIAT POUR LE SPECTACLE « ET SI ... »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Le versement d'une subvention de fonctionnement municipale de 1 329,00 euros à l'association « LISA FOREVER » est approuvé.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à verser la subvention de fonctionnement à l'association au titre de l'année 2016.

Article 3 :

Les dépenses occasionnées seront imputées au budget communal de l'exercice 2016.

Article 4 :

Autorise Madame le Maire à signer tous les actes (contrat, convention, avenant...) nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

V – SPORTS

132-2016-SP01 – ACCEPTATION DEFINITIVE D'UNE LIBERALITE SOUS FORME D'UN DON MANUEL DE LA PART DE L'ASSOCIATION « ARTS MARTIAUX DE COURDIMANCHE »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Le principe de don manuel de 70 tatamis par l'association « Arts martiaux de Courdimanche » est approuvé.

Les tatamis seront installés dans le gymnase Jules Ladoumègue de Taverny.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer tous les actes (contrat, avenant,...) nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

VI - CULTURE

133-2016-CU01 - CONSERVATOIRE JACQUELINE ROBIN : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC ILE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DE L'AIDE 2016-2017 AUX CONSERVATOIRES CLASSÉS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Le conservatoire *Jacqueline Robin* étant susceptible de répondre aux nouvelles orientations du Ministère de la Culture et de la Communication et aux critères du dispositif d'aide de la DRAC Île-de-France, Madame le Maire est autorisée à solliciter une subvention auprès de la DRAC Île-de-France concernant les nouveaux projets mis en œuvre pour l'année scolaire 2016-2017.

Le montant total des aides demandées par la Ville s'élève à 30 500 euros.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout acte ou document juridique afférent à ce dossier et notamment le dossier de demande de subvention ci-annexé.

134-2016-CU02 - PARTENARIAT ARTISTIQUE ENTRE LE CONSERVATOIRE JACQUELINE-ROBIN ET LE CONSERVATOIRE DE LA VILLE DE PRATO : FIXATION DES PARTICIPATIONS FAMILIALES AU VOYAGE EN ITALIE DU 21 AU 25 OCTOBRE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Le montant de la participation maximum au séjour à Prato est fixé à 150 euros (cent cinquante euros), par élève du Conservatoire Jacqueline-Robin.

Article 2 :

Des abattements sur le plein tarif arrêté ci-dessus sont approuvés comme suit :

- moins 30 % pour tout élève dont les revenus familiaux relèvent de la tranche 1 de la grille de quotient familial ;
- moins 20 % pour tout élève dont les revenus familiaux relèvent de la tranche 2 de la grille de quotient familial ;
- moins 10 % pour tout élève dont les revenus familiaux relèvent de la tranche 3 de la grille de quotient familial.

D'où la synthèse tarifaire suivante :

Plein tarif Quotient familial Tranches 4 à 7	Tarif Quotient familial Tranche 3	Tarif Quotient familial Tranche 2	Tarif Quotient familial Tranche 1
150 €	135 €	120 €	105 €

Article 3 :

Madame le Maire est autorisée à appliquer ces tarifs pour la participation des familles, au voyage de Prato en Italie, du 21 octobre au 25 octobre 2016.

Article 4 :

Les recettes correspondantes seront encaissées au budget communal de l'exercice 2016, à la nature 7062 – Produits des services à caractère culturel et perçues *via* la régie d'avances et de recettes du Conservatoire Jacqueline-Robin.

VII – JEUNESSE ET VIVRE ENSEMBLE

135-2016-JE01 - APPROBATION DU PROJET SOCIAL DU CENTRE SOCIAL VINCENT VIGNERON POUR LES ANNEES 2017-2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Le projet social du centre social Vincent Vigneron sur la période 2017-2019 - tel qu'annexé à la présente délibération- est approuvé.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à présenter le projet à la CAF afin d'obtenir le renouvellement de l'agrément et à signer tout document afférent à ce dossier.

136-2016-JE02 - APPROBATION DES PROPOSITIONS DE PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

La proposition de projet de la commission « ISHA » du CMJ pour l'année scolaire 2016/2017 intitulée : « programme d'activité pour l'année scolaire 2016/2017 » est approuvée.

Article 2 :

La proposition de projet de la commission « communication » du CMJ, intitulée : « la boîte temporelle » est approuvée.

Article 3 :

Madame Le Maire est autorisée à signer les conventions et tous les actes juridiques afférents à cette affaire.

VIII – PETITE ENFANCE / ACTION SOCIALE

137-2016-EJ01 - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE DES ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LE « LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS » « LA CLAIRE FONTAINE »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

La convention d'objectifs et de financement, annexée à la présente délibération, concernant le LAEP La Claire Fontaine pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019, est approuvée.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer ladite convention avec la CAF du Val d'Oise et tout document s'y rapportant.

Article 3 :

Les recettes induites par la présente délibération sont inscrites au budget communal de l'exercice 2016 et suivants.

138-2016-SO01 - SYSTEME D'ENTRAIDE SOLIDAIRE :

- LANCEMENT D'UN APPEL A PROJETS
- CREATION D'UNE COMMISSION « APPEL A PROJETS »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité absolue,

Article 1er :

Madame le Maire est autorisée à lancer un appel à projets pour la mise en place, sur Taverny, d'un système d'entraide solidaire.

Le principe de partenariat avec le CCAS de Taverny pour la gestion des bénéficiaires est approuvée.

Article 2 :

La création, d'une commission « appel à projets » composée de 5 membres élus, dont le rôle sera d'étudier les projets remis par les candidats et de sélectionner et d'émettre un avis sur celui qui sera le mieux à même de répondre aux attentes exprimées, est approuvée.

Article 3 :

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à scrutin public pour élire les membres de la commission « appel à projets ».

Madame le Maire a procédé à un appel à candidatures.

Suite à cet appel à candidatures, le scrutin public a conduit aux votes suivants :

Membres candidats	Nombre de voix
Laetitia BOISSEAU, Adjointe au Maire déléguée aux solidarités, à l'Action sociale et à l'Insertion	26
Vannina PREVOT, Adjointe au Maire déléguée à la Culture et Vie associative	26
Albine CAILLIE	4
Alexandre SIMMONOT	1

Sont donc élus membres de la commission « appel à projets », les élus suivants :

- Laetitia BOISSEAU, Adjointe au Maire déléguée aux solidarités, à l'Action sociale et à l'Insertion,
- Vannina PREVOT, Adjointe au Maire déléguée à la Culture et Vie associative,
- Albine CAILLIE.

Article 4 :

Autorise Madame le Maire à signer tous documents ou actes s'y rapportant.

IX – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**139-2016-DEV01 - ABANDON DE CREANCE AU PROFIT DES COMMERCANTS AMBULANTS DU MARCHÉ NEUF DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE DE TAVERNY**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

L'abandon de créance au profit des commerçants ambulants ayant participé à la Journée du Patrimoine le 18 septembre 2016 dont la liste nominative est annexée à la présente délibération, est approuvé.

140-2016-DEV02 - FORUM EMPLOI DES ACTIFS HANDICAPES 2016 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE ET A TITRE GRATUIT DE LOCAUX COMMUNAUX, EQUIPEMENTS PUBLICS, MATERIELS, MOBILIERS ET PERSONNEL COMMUNAL AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « VAL PARISIS »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 :

La mise à disposition temporaire et à titre gratuit de locaux communaux, équipements publics, matériels et mobiliers et personnel communal au profit de la Communauté d'Agglomération VAL PARISIS est approuvée.

Article 2 :

Les termes de la convention de mise à disposition temporaire et à titre gratuit de locaux communaux, équipements publics, matériels et mobiliers et personnel communal au profit de la Communauté d'Agglomération VAL PARISIS sont approuvés.

Article 3 :

Madame le Maire est autorisée à signer la convention de mise à disposition temporaire et à titre gratuit et tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération avec la Communauté d'Agglomération VAL PARISIS sise au 271 chaussée Jules César, BEAUCHAMP (95250) représentée par son Président dûment habilité.

Article 4 :

La présente délibération sera notifiée au Président de la Communauté d'Agglomération VAL PARISIS dont ampliation sera transmise à la Préfecture du Val-d'Oise.

XI – RESSOURCES HUMAINES

141-2016-RH01 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET ET NON COMPLET

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Article 1er :

La modification du tableau des effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet est approuvée, comme suit :

- à compter du 1^{er} octobre 2016 :

EFFECTIF ACTUEL	SUPPRESSIONS	NOMBRE	CREATIONS	NOMBRE	TOTAL AU 01/10/2016
Filière administrative					
5	attaché principal	-1			4
5	rédacteur princ. 1 ^o classe	- 1			4
8	rédacteur princ. 2 ^o classe	- 1			7
14			rédacteur	+ 1	15
11	adjt admin. princ. 2 ^o cl	- 1			10
21	adjt admin. 1 ^o cl	- 1	adjt admin. 1 ^o cl	+ 2	22
Filière technique					
7			agent de maîtrise	+ 2	9
16	adjt tech. princ. 2 ^o cl	- 1			15
124	adjt tech. 2 ^o cl	- 1			123
0			adj tech. 2 ^o cl TNC (29 h/sem.)	+ 2	2
0			adj tech. 2 ^o cl TNC (22 h/sem.)	+ 2	2
13	adj tech. 2 ^o cl TNC (09h30 h/sem.)	- 4			9
Filière culturelle					
3			prof. ens. artis. hors classe TC – form. musicale	+ 1	4

2	prof. ens. artis. cl nie TNC (08h/sem.) – form. musicale	- 1			1
1	assist. ens. artis. princ. 1ère cl à TNC (06h30/sem.) – harpe	- 1			0
0			assist. ens. artis. princ. 1ère cl à TNC (10h/sem.) – harpe	+1	1
1	assist. ens. artis. princ. 2° cl à TNC (08h/sem.) – guitare/base/form. mus. actuelles	- 1			0
1			assist. ens. artis. à TNC (08h/sem.) – guitare/base/fo rm. mus. actuelles	+ 1	2
Filière animation					
12	animateur	- 1			11
10			adj anim 1° cl	+ 1	11
4			adj anim 1° cl TNC (29 h/sem.)	+ 1	5
0			adj anim 1° cl TNC (22 h/sem.)	+ 1	1
29	adj anim 2° cl	- 2	adj anim 2° cl	+ 2	29
15	adj anim 2° cl TNC (29 h/sem.)	- 2			13
20	adj anim 2° cl TNC (22 h/sem.)	- 3			17
40			adj anim 2° cl TNC (09h30 h/sem.)	+ 4	44
Filière sociale					
0			cadre de santé de 1° cl	+ 1	1
1	cadre de santé de 2° cl	- 1			0
3	auxiliaire soins. 1° cl	- 1			2
		- 24		+ 22	

- à compter du 15 octobre 2016 :

EFFECTIF ACTUEL	SUPPRESSIONS	NOMBRE	CREATIONS	NOMBRE	TOTAL AU 15/10/2016
--------------------	--------------	--------	-----------	--------	---------------------------

Filière administrative					
0			attaché (emploi fonctionnel)	+ 1	1
Filière technique					
1	ingénieur principal (emploi fonctionnel)	- 1			0
		- 1		+ 1	

- à compter du 1^{er} novembre 2016 :

EFFECTIF ACTUEL	SUPPRESSIONS	NOMBRE	CREATIONS	NOMBRE	TOTAL AU 01/11/2016
Filière administrative					
24			adjt admin. 2° cl	+ 1	25
Filière technique					
2			ingénieur	+ 1	3
Filière animation					
29			adj anim 2° cl	+ 1	30
Filière sociale					
6	ASEM princ. 2° cl	- 1			5
		- 1		+ 3	

- à compter du 15 novembre 2016 :

EFFECTIF ACTUEL	SUPPRESSIONS	NOMBRE	CREATIONS	NOMBRE	TOTAL AU 15/11/2016
Filière administrative					
25	adjt admin. 2° cl	- 1			24
Filière police municipale					
5			gardien	+ 1	6
		- 1		+ 1	

142-2016-RH02 – REGLEMENT INTERIEUR DU PERSONNEL DE LA VILLE DE TAVERNY

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Le règlement intérieur du personnel communal de la Commune de Taverny est approuvé.
Ce règlement intérieur abroge et remplace l'arrêté 09/1131 du 8 juillet 2009.

XII - FINANCES

143-2016-FI01 – ADHÉSION A L ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

L'adhésion à l'Association des Maires d'île de France pour un montant de 2 439,10 euros au titre de l'année 2016 est approuvée.

La cotisation annuelle sera imputée au chapitre 011, compte 6281,

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer tout document s'y rapportant notamment le bulletin d'adhésion de la Commune à ladite Association.

Toutes ces délibérations :

-seront publiées dans le recueil des actes administratifs et inscrites au registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Taverny,

- peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Taverny dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4 boulevard de l'Hautil à Cergy-Pontoise (95027) dans un délai de deux mois à compter de la publication de la délibération ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

La séance est levée à 0 h 00

**POUR EXTRAIT CONFORME,
TAVERNY, LE 27 septembre 2016
LE MAIRE,**

Florence PORTELLI